

Règlement du trail des 3 clochers

1. Organisateurs

Le trail des trois clochers, est une course organisée par l'association Escolives Sports (association loi 1901). Vous pouvez contacter l'organisateur par mail : escolivessports@gmail.com.

2. Date, horaires et circuit

Le trail des trois clochers aura lieu le 26 juillet 2026, au site archéologique d'Escolives Sainte Camille.

- Trail « La Bel Air » 14 km 340m de D+, départ à 9h30
- Trail « La Chanvan » 9 km 200m de D+, départ à 10h00
- Marche découverte 9km 200m de D+, départ à 9h40

Le retrait des dossards se fera sur place à partir de 8h30.

Le dossard doit être porté sur le devant et visible pendant toute la durée de la course. Pensez à prendre vos épingles ou un porte-dossards (il n'en sera pas fourni).

Le passage par l'arrivée est obligatoire. En cas d'abandon, merci de prévenir au numéro d'urgence inscrit sur le dossard.

3. Catégorie d'âge.

Le trail est ouvert à partir de 16 ans. Les mineurs peuvent s'inscrire à condition d'avoir 16 ans révolu le jour de la course. Une autorisation parentale sera à fournir en pièce jointe sur le formulaire d'inscription ou à présenter sur place.

La marche découverte est ouverte pour tous.

4. Licence sportive, PPS

Conformément à l'article 231-2-1 du code du sport, la participation à la compétition est soumise à la présentation obligatoire :

- soit d'une licence sportive FFA en cours de validation à la date de la manifestation,
- soit compléter le parcours de prévention santé PPS.

5. Inscription

Les inscriptions se font uniquement en ligne via la plate-forme d'inscription Adéorun.com. Retrouvez la liste des inscrits actualisée automatiquement sur le site.

Aucune inscription ne se fera sur place le jour de l'épreuve, excepté la marche découverte.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone, par mail ou via les réseaux sociaux.

Tout engagement est ferme et définitif.

Aucun remboursement ne sera effectué pour quelque motif que ce soit.

6. Tarif

Pour le trail « La Bel Air »(14 km), le tarif est fixé à 14 €, pour le trail « La Chanvan (9km), le prix est fixé à 10 €. Ce prix comprend le dossard, les ravitaillements (un sur le parcours et un à l'arrivée), le poste de secours ainsi que la participation au tirage au sort du dossard pour la tombola.

Pour la marche découverte, le tarif est fixé à 5€. Ce prix comprend le dossard et les ravitaillements (un sur le parcours et un à l'arrivée).

Les frais d'inscription de la plate-forme Adéorun sont à la charge du coureur.

7. Ravitaillement

Un ravitaillement commun aux différentes courses sur le parcours et un à l'arrivée.

OBLIGATOIRE : les participants devront être muni d'un système d'hydratation d'une contenance de 500ml minimum.

8. Assurance

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance, responsabilité civile, souscrite auprès de la banque populaire.

Pour la durée de l'épreuve, les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence sportive. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. L'organisation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable

en cas d'accident ou de défaillance des participants, notamment consécutive à un mauvais état de santé ou une préparation insuffisante.

La participation se fait sous l'entière responsabilité des coureurs avec renonciation à tout recours contre les organisateurs en cas de dommages ou de séquelles ultérieures à la course.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation matériel.

9. Sécurité

La sécurité et l'assistance médicale des participants et du ressort des organisateurs, qui mettront en place Dispositif Prévisionnel de Secours (DPS).

La sécurité sera assurée par des signaleurs sur les voies routières.

Un numéro de téléphone d'urgence, vous sera communiqué avant le départ.

10. Classement et récompenses

Un affichage chronométrique sera présent au départ et à l'arrivée. Un classement officiel sera établi pour le trail. Seront récompensés, les 3 premiers masculins au scratch, les 3 premières féminines au scratch pour le trail.

Les dossards des personnes participantes au trail seront soumis à un tirage au sort pour la tombola. La présence est obligatoire, pour les personnes non présentes, le lot sera remis en jeu.

11. Charte du coureur

Tout concurrent est tenu à assistance en cas d'accident d'un autre coureur (jusqu'à l'arrivée des secours).

Tout abandon de matériel et déchets sur le parcours. Hors lieu prévu à cet effet, entraînera la mise hors course du concurrent fautif.

12. Respect de l'environnement

Il incombe à chacun d'adopter un comportement citoyen.

Toute attitude contraire à cette éthique engagera la disqualification du concurrent :

- Jet de ravitaillement usagé ou tout autre objet en dehors des zones de ravitaillement
- Circulation délibérée en dehors du sentier balisé
- Dégradation volontaire de la flore

L'organisateur se réserve la possibilité de modifier le circuit initial suivant les contraintes environnementales.

13. Droits à l'image

Du fait de son engagement, chaque coureur autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation aux épreuves sur tous les supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires.

14. Annulation intempéries

L'organisateur se réserve la faculté d'annuler la manifestation soit sur requête de l'autorité administrative, soit en cas de force majeure. Aucune indemnité ne pourra être versée à ce titre.

En cas de force majeure (intempéries,...) et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou d'annuler l'épreuve.

15. Accompagnateur

Seuls les vélos ou trottinettes mise en place par les organisateurs sont acceptés sur le parcours au moment de la course.

Il est interdit d'accompagner un coureur ou marcheur sans être porteur de dossard.

Les chiens sont interdits pour des raisons de sécurité et d'assurance.

16. Acceptation des clauses

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent, règlement et accepte toutes les clauses.